

Quels risques, quelles réglementations, quelle supervision ?





Quels risques?

Overview of the main risks and vulnerabilities in the EU banking sector

				Leve	el of ris	sk	Contributing factors/interactions
	Bank risk	Risk drivers	Last quarter (memo)		Current quarter		
			Level	Expected Trend	Level	Forward Trend	
	Credit risk	Slow reduction of NPLs, structural and market impediments for NPL reduction, risk of rising impairments		\Rightarrow		\Rightarrow	Banks only slowly reduce their non-performing legacy assets. Among the main impediments to a faster reduction are slow judiciary and repossession processes as well as inefficient secondary markets. Also, low market prices for NPLs, which are often below their net book values, negatively affect the bank' efforts to reduce NPLs. Even though flows of new impairments are currently rather low in historical comparison, they might again increase, depending on future economic developments in emerging and developed markets.
	Market risk	Heightened market volatility, risk from declining market liquidity		\Rightarrow		\Rightarrow	Financial markets have remained volatile, increasingly driven by political events. Volatility is expected to persist. There is a persistent risk of a sudden decrease in market liquidity, which would additionally accelerate market volatility.
Capital	Operational risk	Risks from IT outsourcing, fragmented and ageing IT systems, cyber attacks		\Rightarrow		\Rightarrow	As banking operations increase their dependence on IT platforms and telecommunication networks, concerns about connectivity and outsourcing to third party providers have increased. Operational risks are also negatively affected by fragmented and ageing IT systems. Cyber-attacks remain a threat.
	Concentration risk, IRRBB and other	Low interest rate environment	-	\Rightarrow		\Rightarrow	The current low interest rate environment remains a burden on banks' profitability. But also a potential increase in interest rates might in the short term pose additional threats to banks' profitability, with faster-rising refinancing costs than interest income. An environment of low interest rates contributes to banks' increased appetite for higher risk exposures.
, a	Reputational and legal	Existing and new cases of misconduct, lengthy processes till settlement		\Rightarrow		\Rightarrow	Compensation and redress payments remain high. Lengthy processes until cases of harmful practices are settled add to uncertainties among consumers and banks. New occurrences of misconduct regularly come up.
	Profitability	Low interest and fee income, stickiness of costs		•		\Rightarrow	Declining interest and fee income negatively affect banks' operating income. Profitability is additionally negatively affected by the stickiness of banks' costs.

Source: EBA - Risk Dashboard T3 - 2016



1.

Quels risques?

	Bank risk	Risk drivers		Leve	el of ris	sk	
			Last quarter (memo)		Current quarter		Contributing factors/interactions
			Level	Expected Trend	Level	Forward Trend	ı
Liquidity & Funding	Access to funding and maturity distribution	Reduced issuance volumes amid heightened market volatility	•	↑		\Rightarrow	Perceptions of heightened uncertainties have intensified and negatively affect banks' funding markets. In periods of heightened market stress, banks significantly reduced their issuance volumes of both unsecured and secured debt during recent months. However, most of the banks had already met their issuance needs for the year before so that they have not been under pressure to go to the markets at such time. Banks' maturity profile is unevenly distributed in the medium term.
Liquidity 8	Funding structure	Important role of central bank funding and deposits	•	⇒		\Rightarrow	Banks remain vulnerable in their funding mix to heightened market volatility. Most banks still have to issue MREL eligible instruments to meet own requirements, which might also negatively affect their funding costs. Central banks continue to play a major role in banks' overall funding mix. There is also a high weight of deposits in banks' funding mix. Even though deposits contribute to a stable funding mix, they might be volatile in severe stress scenarios.
Environment	Regulatory and legal environment	Risk weighted assets		⇒			Regulatory uncertainty includes, but is no restricted, to change in respect of risk weighted asset requirements, including potential minimum risk weights for sovereign exposures.
	Fragmentation	Asset quality, profitability		\Rightarrow			Fragmentation of asset quality and profitability remains high among jurisdictions. The political risk might further negatively affect fragmentation.
	Sovereign risk	Political risk, debt overhang		⇒			Increased political uncertainty adds to elevated risks from banks' sovereign exposures, driven by their increased volatility. Risks from a large debt overhang in some countries remain high.

Source: EBA - Risk Dashboard T3 - 2016



1.

Quels risques?

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RISQUES POUR LE SYSTÈME FINANCIER FRANÇAIS: NIVEAU ET ÉVOLUTION

Principaux risques pour le système financier français	Niveau et perspective Décembre 2016
1. Risque macroéconomique	
La croissance résiste en France et en zone euro dans un contexte caractérisé par : une croissance mondiale déprimée, un risque sur la croissance des économies émergentes (notamment Chine), des incertitudes de politique économique en hausse.	1
2. Risque lié à l'environnement de taux d'intérêt bas	
Pression à la baisse sur la rentabilité des banques et des organismes d'assurance. Hausse de l'endettement des ménages et des entreprises. Accroissement du risque de taux en Europe via la transmission de la hausse des taux américains.	
3. Risque de marché	
Volatilité des marchés accrue par les incertitudes politiques et accroissement du risque de taux lié à la pentification des courbes de taux et l'écartement des spreads, générant un risque de correction abrupte des prix des actifs obligataires.	
4. Risque immobilier	
Vigilance accrue sur certains segments du marché immobilier commercial. Surveillance des critères d'octroi du crédit aux ménages du fait de la croissance de leur endettement.	
5. Risque réglementaire pour les banques françaises	
Pression réglementaire forte pour ajuster les modèles d'activité et les bilans des banques françaises afin de respecter les ratios bâlois et coût d'ajustement supplémentaire pour les banques encore incertain. Aléa pesant sur les négociations finales pour l'achèvement de Bâle 3.	
Risque systémique Risque élevé Risque modéré	

Source : Banque de France – Évaluation des Risques du Système financier français – décembre 2016



Des exigences renforcées pour le capital et de nouvelles normes

Bâle 3 2010 Mieux assurer la couverture des risques

Renforcer la qualité et la quantité de fonds propres



Encadrement de la liquidité

Limitation de la pro cyclicité en ajoutant des coussins



- + de fonds propres pour les risques de marché
- Renforcer le « noyau dur » (capital et réserves)
- + de fonds propres pour les banques systémiques



- Une mesure simple, transparente et non fondée sur les risques
 - Limiter l'endettement des banques



Le grand absent de la réglementation internationale alors que c'est « l'essence pour le moteur »

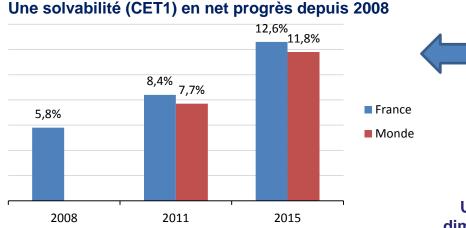


 Des coussins (fonds propres supplémentaires) en haut de cycle pour freiner la croissance excessive du crédit

Et prise en compte renforcée du **risque de taux** dans le Pilier 2



Bâle 3 a déjà permis de renforcer la solidité des banques françaises



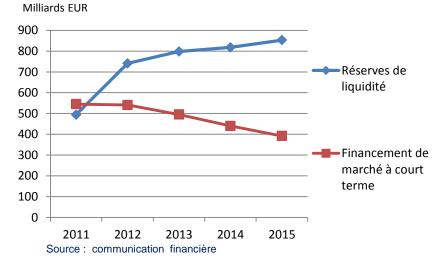
Source: SGACPR, BCBS (monde = banques internationales avec Tier 1 > 3G€)

Encadrement du risque de liquidité



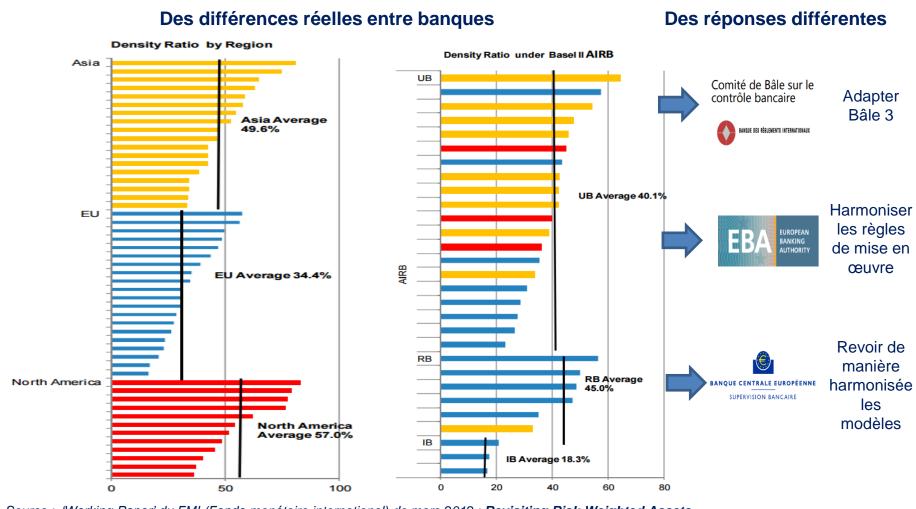
Renforcement du niveau et de la qualité des fonds propres avec des exigences spécifiques pour les banques systémiques

Une augmentation des réserves de liquidité et une diminution des financements de marché à court terme





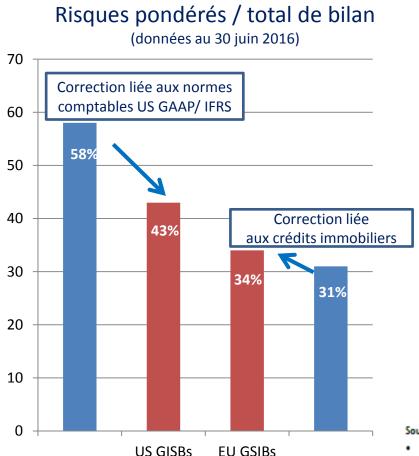
Quelle réponse à la question de la variabilité des risques pondérés ?

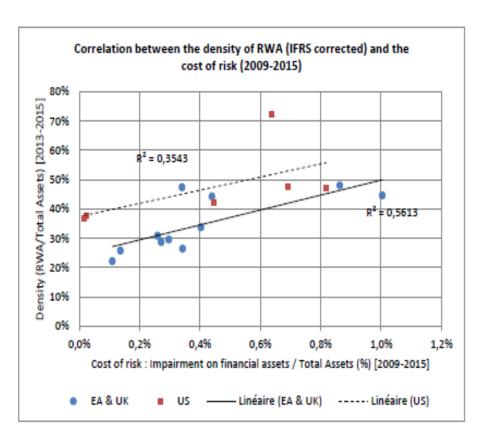


Source: 'Working Paper' du FMI (Fonds monétaire international) de mars 2012: Revisiting Risk-Weighted Assets



La variabilité s'explique en partie par des éléments objectifs





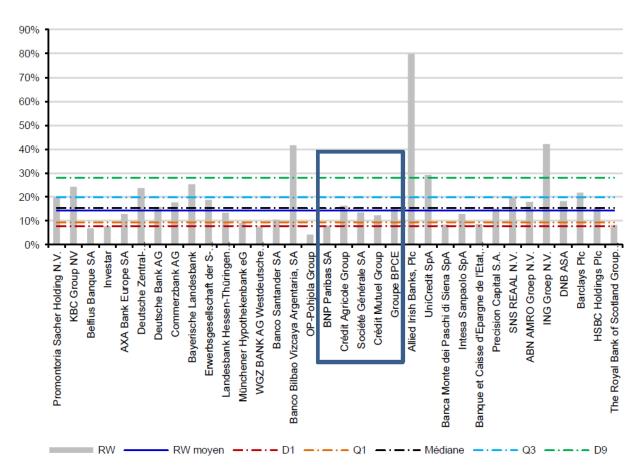
Sources: The raw data comes from:

- FDIC Global Capital Index for the Total Assets (TA) and the Total RWA.
- SNL for the Cost of Risk (Impairment on Financial Assets over Total Assets) for the year 2009-2013



L'exemple des crédits à l'habitat

Pondérations des crédits à l'habitat en France (IRB) au 30 juin 2015



Source: EBA, Transparency exercise; calculs ACPR

Taux de pondération moyen de **14,2** %, les banques françaises

Mais, vision partielle car il faut tenir compte que les crédits bénéficient d'importantes garanties accordées par des entités dont les banques sont par ailleurs le plus souvent actionnaires et dont elles sont contraintes de déduire montant de leur participation pour le calcul de fonds leurs propres prudentiels.

En corrigeant de cet effet, le taux de pondération moyen progresserait de plus de 5 pts au 30 juin 2015, à **19,2** %



Bâle 3 finalisé donnera de la visibilité réglementaire

Question centrale : quelle place et quel rôle pour les modèles internes dans le dispositif réglementaire ?



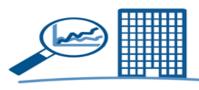
Objectif des travaux de finalisation de Bâle 3 : restaurer la confiance dans l'évaluation des risques réalisés par les banques

En pratique, les travaux de finalisation de Bâle 3 portent sur :

- Mesure du risque de crédit : révision en profondeur de l'approche standard et encadrement accru de l'approche notations internes
- Mesure du risque opérationnel : refonte du dispositif existant (nouvelle approche et fin de l'utilisation des modèles internes)
- Introduction d'un plancher (capital output floor)
 entre le calcul en méthode interne et celui en
 méthode standard
- Introduction d'une exigence de levier spécifique pour les banques systémiques (G-SIBs), audelà de l'exigence de 3% de Tier 1.



Les priorités de la supervision européenne 2017



Mesure prudentielle:

 examen thématique des modèles d'activité et des facteurs de rentabilité des banques



Mesure prudentielle:

- orientation et dialogue prudentiel sur les créances douteuses
- examen thématique de la IFRS 9



Mesure prudentielle:

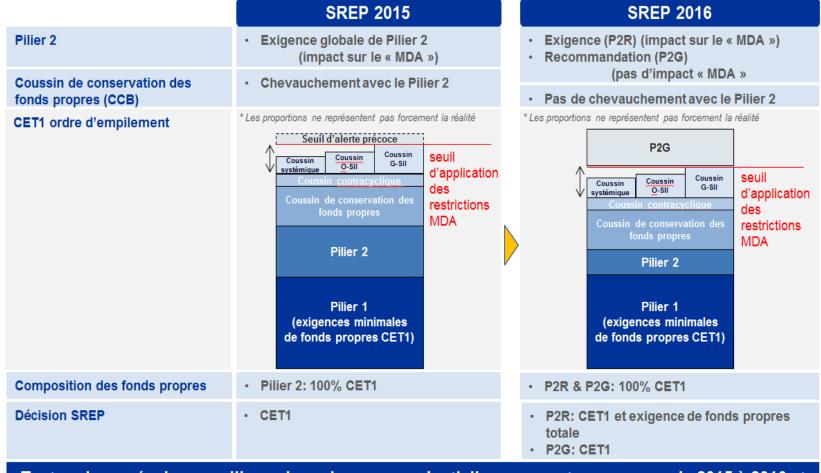
- examen thématique du respect des principes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB 239)
- examen ciblé des modèles internes (TRIM)
- examen thématique des activités externalisées des banques

Analyses approfondies des modèles d'activité

- dans un environnement de faible de taux d'intérêt.
- face à d'éventuelles répercussions du référendum concernant l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne
- face aux risques liés à l'émergence de la concurrence exercée par les «Fintech» et les établissements non bancaires
- Suivi de la mise en œuvre des orientations sur les créances douteuses
- Examen renforcé de l'incidence de la norme IFRS 9 sur les banques et de leur niveau de préparation
- Etude des concentrations excessives de risques de crédit dans certaines catégories d'actifs, comme les prêts au secteur maritime, en associant des éléments sur place et des éléments sur pièces
- Finalisation de l'examen thématique engagé en 2016 sur le respect des principes définis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire pour une agrégation des données sur le risque et une déclaration des risques efficaces (BCBS 239)
- Lancement d'un examen ciblé pluriannuel des modèles internes avec des contrôles sur place (programme TRIM)
- Promotion d'une amélioration continue des ICAAP et des ILAAP des banques
- Examen thématique sur les activités externalisées et leur gestion des risques associés (y compris les risques informatiques).



Une approche du pilier 2 modifiée

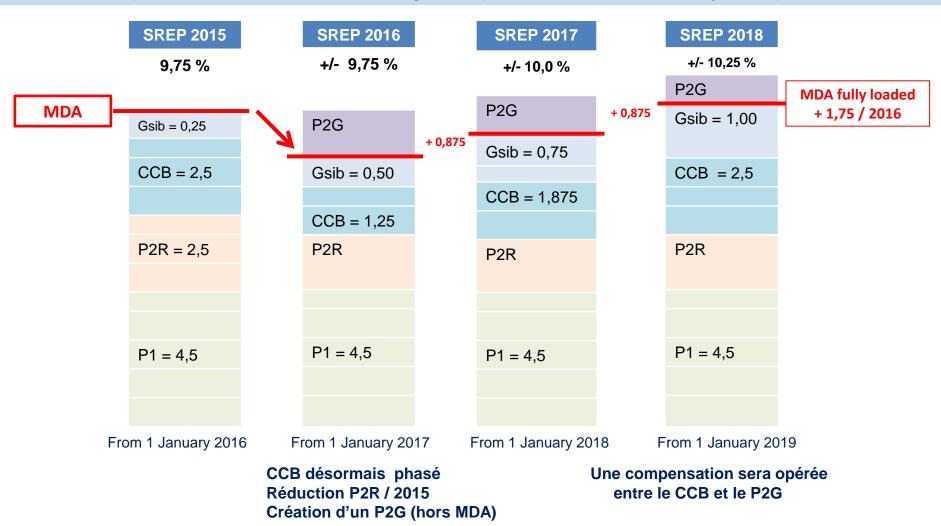


Toutes choses égales par ailleurs, les exigences prudentielles ne seront pas accrues de 2015 à 2016 et pendant l'introduction progressive du coussin de conservation des fonds propres



Ce que cela signifie en pratique ?

Exemple d'une Gsib avec 9,5 % d'exigences pour 2016 et un coussin systémique de 1 %



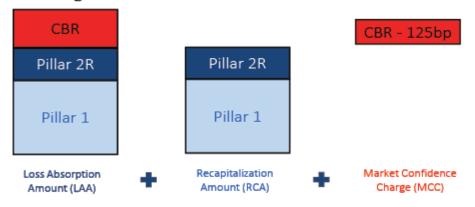
Frédéric VISNOVSKY Secrétaire général adjoint



13

Le Conseil de Résolution Unique (CRU) détermine des MREL « informatifs »

- « Dialogue du CRU avec l'industrie » le 28 novembre 2016 sur la nouvelle cible indicative de MREL sur la base de l'acte délégué sur le MREL (RTS de l'EBA) et tenant compte de la nouvelle méthodologie SREP 2016 (mais pas du projet de révision européen)
 - Informative MREL Targets in 2016 = Mechanical sum of three amounts



- Modification possible pour tenir compte des textes européens en cours de négociation
 - le projet distingue un MREL Requirement et un MREL Guidance
 - précise les ajustements possibles par l'autorité de résolution, en lien avec l'autorité compétente, pour prendre en compte le modèle d'activité et le profil de risques

